

TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE NANCY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° E25000106/54

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

Ordonnance du 21 novembre 2025

La présidente du tribunal administratif de Nancy

CODE : 1

Vu enregistrée le 18 novembre 2025, la lettre par laquelle la commune de Fresse-sur-Moselle demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

les projets de modification et de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Fresse-sur-Moselle ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2025 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Jean-Patrick Erard est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Monsieur Francis Gérard est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée à la commune de Fresse-sur-Moselle et à Messieurs Jean-Patrick Erard et Francis Gérard.

La présidente,

Véronique Ghisu-Deparis